

**LETTRE OUVERTE A MESDAMES ET MESSIEURS LES ELUS
DU CONSEIL DE TERRITOIRE VALLEE SUD GRAND-PARIS**

A l'attention de :

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Vice-Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillers territoriaux.

Mesdames et Messieurs les élus,

Le collectif de soutien de la Petite Bibliothèque Ronde (PBR) de Clamart, qui compte à ce jour environ 3000 membres, se permet d'entrer en contact avec vous pour vous faire part à la fois :

- De sa satisfaction de voir, à terme, se réaliser des travaux nécessaires de mise en conformité avec les nouvelles normes de la PBR, première bibliothèque pour enfants, symbole de notre patrimoine culturel car innovante en matière de pédagogie destinée aux enfants, d'éducation artistique et culturelle, et chef-d'œuvre en matière de conception architecturale et de renommée mondiale ;
- Mais aussi de sa colère, et sa tristesse, liées à la façon dont l'équipe de gestion, pourtant partenaire incontournable de sa démarche éducative réussie et éprouvée, est traitée et bientôt exclue avec brutalité des lieux, sans aucune garantie de retour, ni assurance quant à la pérennité du projet porté par la PBR.

Mesdames et Messieurs les élus, le 27 septembre 2016 vous avez autorisé à juste titre, Monsieur Jean-Didier Berger, Maire de Clamart, à adresser une « demande à la DRAC pour réaliser les travaux de la Petite Bibliothèque Ronde et à solliciter une subvention ».

Si ce point relatif aux futurs travaux nous agrée, ce qui nous préoccupe c'est la mise entre parenthèses, dans ce projet, de l'équipe de la PBR et des enfants la fréquentant, et des difficultés de communication croissantes avec Monsieur le Maire et son équipe municipale.

Plus qu'un long discours sur les compétences indéniables de l'équipe, sur le bilan de son travail, sur ses projets, dont elle a démontré la pertinence depuis plus de 50 ans, nous vous demandons simplement d'entendre l'émotion et l'attachement à ce lieu de simples citoyens, comme nous, « amoureux » de la PBR, des parents ou grands-parents d'enfants ayant fréquenté ce lieu, des enseignants, des bibliothécaires, des dessinateurs-illustrateurs de livres pour enfants, etc.

L'agenda, la rubrique, les ateliers, les activités des dimanches, les cycles de médiations et les projections de films de la PBR, les paroles d'enfants, l'histoire de la PBR¹, sont autant d'éléments qui témoignent que ce lieu éducatif doit rouvrir avec la même équipe, car il est unique. C'est un symbole de notre patrimoine culturel qui est aujourd'hui menacé. Il n'a pas la même fonction qu'une médiathèque, il en est complémentaire et, il s'adresse en priorité (sans exclusive) à des petits, à des enfants et adolescents des quartiers les moins favorisés de Clamart « des Cité de la Plaine et Trivaux ».

¹ Jointe à la présente.

Le bénéfice de cette bibliothèque, référence incontournable de la lecture pour enfants, en France comme à l'étranger, va bien au-delà du simple accès à la lecture. Nous pouvons parler de véritable mission culturelle : grâce à elle, plusieurs générations d'enfants, et leurs familles, se sont senties reconnues, respectées, et ont pu s'épanouir en participant activement à la vie de leur cité. Aussi, des bibliothèques municipales ont pu bénéficier des projets de création « pilotes » développés au sein de la PBR.

La PBR est en quelque sorte la « seconde maison » des enfants de ces quartiers. C'est ce qu'avaient compris les concepteurs d'origine.

Aujourd'hui, nous nous posons les questions suivantes :

- Pourquoi Vallée Sud Grand Paris n'a-t-elle pas encore versé à l'association le reliquat important de subvention dû de 2015 (40 000€) ?
- Pourquoi Vallée Sud Grand Paris n'a-t-elle acquitté aucune subvention au titre de l'année 2016 ?
- Pourquoi le bail provisoire (inadapté car commercial, excentré et trop petit) proposé mi-septembre au lieu de juillet laissait-il à l'association (sans ressources), les dépenses de loyer et réparations et ce, contrairement aux engagements pris par l'EPT par la voix de son Président ?
- Pourquoi installer des clôtures, signifier à l'association son expulsion de son lieu d'activité alors qu'à ce jour aucune étude n'a été entreprise pour préparer un cahier des charges des travaux, et qu'en conséquence ces derniers ne pourront démarrer au mieux que dans une à deux années ?
- Pourquoi cette procédure d'urgence pour lancer les travaux alors que les différents Bureaux de Contrôle qui ont inspecté le bâtiment ont tous autorisé la poursuite de l'accueil du Public ?

La situation est maintenant très tendue. Des travaux d'encerclement de la PBR ont été engagés depuis mardi 4 octobre 2016, dans la plus grande brutalité.

Une entreprise s'est présentée afin d'effectuer les carottages d'amiante, en lieu occupé. L'accès lui a été refusé car il y avait la présence d'enfants et de l'équipe et qu'aucune autorisation de la DRAC n'avait été donnée. C'est un comportement inacceptable.

Malgré cette précipitation et ces méthodes incompréhensibles, nous osons espérer, dans l'intérêt de nos enfants et petits-enfants, dans celui de la Ville de Clamart et de notre Territoire, que l'escalade engagée fera place à la bienveillance réciproque entre les parties prenantes.

Notre sentiment est qu'un peu de compréhension mutuelle est un meilleur chemin que l'animosité.

Sachant que rien n'est irréversible, souhaitant que vous voudrez bien entendre notre préoccupation, nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les élus, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Clamart, le 11 Octobre 2016
Pour le collectif « Notre Petite Bibliothèque Ronde »
Hébergé 47 route de la porte de Châtillon, « Jardin Parisien »,
92140 CLAMART
Michel ALBAN
m.alban@orange.fr
06 20 35 31 99

